



## Table des matières

### Conjoncture

Légère progression des exportations au deuxième trimestre ..... 1

### Dossier

Le SCIAN et le commerce international ..... 2

## Conjoncture

### Légère progression des exportations au deuxième trimestre

Après avoir subi un recul de 4,4 % au cours des trois premiers mois de l'année, les exportations internationales de marchandises du Québec connaissent une augmentation de 2,6 % au cours du deuxième trimestre de 2002. Totalisant 17,4 milliards de dollars au cours de cette période, les exportations sont inférieures de 3,3 % à la valeur enregistrée au cours de la période correspondante en mai 2001. L'écart avec l'an dernier se rétrécit ainsi peu à peu. Alors qu'après trois mois, les exportations accusaient un retard de 9,4 % par rapport à l'année précédente, la différence n'est plus que de 6,2 % à la fin des six premiers mois de 2002.

Par ailleurs, au cours du deuxième trimestre, les exportations du Canada affichent une croissance de 6,9 %. Cette progression est attribuable principalement à l'augmentation des ventes à l'étranger de pétrole brut et de gaz naturel, ainsi que de véhicules automobiles et de leurs pièces.

Au cours du deuxième trimestre, les avions, au premier rang des exportations du Québec, voient leur valeur diminuer de 18,8 %. Il faut cependant noter que les ventes d'avions à l'étranger avaient atteint un niveau record au cours du dernier trimestre de 2001, et qu'elles avaient également obtenu un résultat exceptionnel au cours des trois mois suivants. Pour l'ensemble des six premiers mois de 2002, les exportations d'avions atteignent une valeur comparable à celle du premier semestre de l'an dernier.

Exportations saisonnières, les produits de la pêche, essentiellement le crabe, connaissent un trimestre exceptionnel. La valeur des ventes à l'étranger au cours de cette période – au delà de 100 millions de dollars – surpasse de plus de 50 % les exportations du deuxième trimestre de 2001 et atteint presque le total de l'année dernière dans son entier. Les exportations d'instruments de mesure, de médecine et d'optique affichent également une forte hausse, passant de 267,2 millions de dollars à 428,2 millions. Elles comblent ainsi une bonne partie du retard qu'elles accusent par rapport à l'an dernier.

Les exportations de bois d'œuvre résineux enregistrent une hausse de 3,8 % au cours du dernier trimestre, mais cette relative stabilité masque les fluctuations qui ont secoué ce marché. Au cours des deux premiers mois, les ventes de bois d'œuvre à l'étranger, c'est-à-dire aux États-Unis, sont demeurées élevées, les acheteurs américains accumulant les stocks avant l'imposition attendue de droits compensateurs. L'entrée en vigueur de ces droits le 23 mai a amorcé la chute des exportations de bois d'œuvre. En effet, celles-ci sont passées de 217,4 millions de dollars en mai à 86,6 millions en juin, ce qui représente le plus faible total mensuel depuis septembre 1993.

## Valeur des exportations et des importations, Québec, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2002

	Exportations		Importations	
	2002tr1	2002tr2	2002tr1	2002tr2
	'000 000 \$			
<b>Total</b>	<b>17 003</b>	<b>17 439</b>	<b>14 603</b>	<b>15 991</b>
États-Unis	14 377	14 828	6 268	6 760
Europe	1 518	1 428	3 602	4 066
Asie	578	624	2 424	2 586
25 principaux produits	11 721	11 696	9 203	9 870
10 principaux produits	8 318	8 001	6 866	7 135

Malgré une diminution de plus de 20 % des ventes d'avions au cours du deuxième trimestre, les exportations vers les États-Unis progressent de 3,1 %. Totalisant 14,8 milliards de dollars, elles sont inférieures de 2,1 % à la valeur enregistrée lors de la même période l'an dernier. La croissance que connaissent les exportations vers les États-Unis provient principalement de la vente de matériel électronique, notamment les instruments de mesure et de laboratoire, les machines de bureau ainsi que l'équipement et le matériel de télécommunication. On note également une augmentation des ventes de machines industrielles, de même que des produits de la pêche.

Les ventes en Europe, qui avaient connu une baisse de 12,5 % au premier trimestre, régressent à nouveau de 5,9 % au cours de la période d'avril à juin. Ce nouveau recul est attribuable pour une bonne part à la réduction des ventes d'avions ainsi que du minerai de fer et, dans une moindre mesure, des machines et du matériel de bureau, de même que des médicaments et des produits pharmaceutiques. Par ailleurs, les exportations vers l'Asie affichent une hausse de 8,1 % au deuxième trimestre, l'augmentation la plus importante parmi les principaux clients du Québec. Cette croissance est due aux ventes de matériel électronique, soit l'équipement et le matériel de télécommunication, les instruments de mesure ainsi que les machines et le matériel de bureau. Les produits de la pêche connaissent également une forte augmentation en comparaison avec le trimestre correspondant des années précédentes.

Au cours du deuxième trimestre de 2002, les importations connaissent une augmentation plus importante que les exportations. En hausse de 9,5 %, elles atteignent 16,0 milliards de dollars. Malgré la progression des trois derniers mois, les importations demeurent inférieures à celles de l'an dernier : pour les six mois de cette année, elles s'élèvent à 30,6 mil-

liards de dollars alors que, pour la même période l'an dernier, elles totalisaient 34,0 milliards. Par ailleurs, les importations du Canada s'accroissent de 10,5 % au deuxième trimestre. Une partie importante de cette augmentation est constituée des achats d'automobiles et de leurs pièces ainsi que d'avions.

Plus de la moitié de l'accroissement des importations au deuxième trimestre provient des achats d'automobiles et d'avions. Les camions ainsi que les pièces d'automobile contribuent également à cette augmentation. Le pétrole brut, qui se classait au premier rang des importations l'an dernier, est devancé cette année par les automobiles. En baisse pour un sixième trimestre consécutif, les achats de pétrole brut sont inférieurs de près de 30 % à ceux du premier semestre 2001.

Après une diminution de 3,0 % au cours du premier trimestre de cette année, les importations en provenance des États-Unis s'accroissent de 7,9 % au cours des trois mois suivants. L'augmentation des achats d'automobiles et de leurs pièces, d'avions et de camions compte pour la plus grande partie de cette progression.

Malgré une diminution marquée des achats de pétrole brut, les importations en provenance d'Europe connaissent une augmentation de 12,9 %. Le pétrole brut, au premier rang des achats en Europe, voit son poids diminuer régulièrement parmi les importations du Québec. Alors qu'il comptait pour le tiers des importations en 2000, il ne représente plus que 20,0 % au dernier trimestre. L'augmentation enregistrée au cours de ce dernier trimestre est attribuable surtout aux avions et à leurs pièces, aux automobiles et aux produits chimiques. Les achats en Asie s'accroissent également, mais à un rythme moindre qu'en Europe ou aux États-Unis. La hausse de 6,7 % qu'ils affichent au deuxième trimestre provient des achats d'automobiles. Cette croissance est toutefois ralentie par une forte baisse des importations de vêtements, de chaussures et d'articles de sport.



## Dossier

### Le SCIAN et le commerce international

Les statistiques du commerce international sont maintenant disponibles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Comme son nom l'indique, le SCIAN est une classification des activités économiques pour toute l'Amérique du Nord.

Ce système a été élaboré, après l'ALENA, par les organismes statistiques des trois pays concernés. Statistique Canada, l'Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática du Mexique, ainsi que l'Economic Classification Policy Committee des États-Unis ont uni leurs efforts afin de créer une nouvelle classification qui serait commune aux trois pays. Le SCIAN remplace donc la Classification type des industries du Canada (CTI), la Classification des activités et des produits du Mexique et la Standard Industrial Classification des États-Unis.

Avant d'étudier les raisons qui ont motivé l'adoption du SCIAN plutôt que la conservation des systèmes existants, voyons tout d'abord l'utilité d'une classification des activités économiques. En examinant l'historique de la CTI, on peut saisir la pertinence de ce type de classification. Au Canada, la première version en a été établie en 1948, parce que le gouvernement avait besoin d'un système intégré de renseignements économiques, afin d'atteindre les objectifs du programme de reconstruction d'après-guerre. Avec la CTI, on a pu regrouper plusieurs descriptions des activités économiques utilisées à l'époque et qui étaient appliquées à divers aspects de l'économie selon des définitions différentes. On a ainsi accru la comparabilité des données en fournissant un cadre commun de concepts et de classes d'activités. Cette première version de la CTI comportait toutefois certaines lacunes. Ainsi, la présentation de ce système précisait qu'il devait servir à classer les établissements, mais ce concept n'était pas défini de façon claire.

Une importante révision, effectuée en 1960, a fourni l'occasion d'imposer une unité standard d'observation en donnant une définition normalisée de l'établissement. Ce dernier était présenté comme la plus petite unité de production en mesure de fournir les variables nécessaires à la production de base des activités économiques. En 1970, la révision a permis de mettre à jour les classes d'industries en fonction de l'évolution de la structure industrielle de l'économie. Enfin, la dernière révision, en 1980, a introduit des changements majeurs en établissant un lien plus étroit entre la CTI et le Système de comptabilité nationale. L'univers de production devait correspondre aux comptes de production du Système de comptabilité nationale. On déterminait également les variables à recueillir auprès des établissements, afin de calculer la valeur ajoutée par les établissements pour les comptes d'entrées-sorties et le produit intérieur brut par classe.

Comme le démontre l'évolution de la CTI, le Système de classification des industries vise à recueillir toutes les variables nécessaires à la production de statistiques de base, auprès

de la plus petite unité possible, selon des classes qui permettent de décrire toute l'activité économique, tout en étant compatible avec le Système de comptabilité nationale.

Une autre révision était prévue en 1990, comme tous les dix ans. Mais les besoins de comparabilité des données entre les trois pays signataires de l'Accord de libre-échange ont incité Statistique Canada à envisager d'autres avenues. Le Mexique et les États-Unis possédaient eux aussi leur propre système de classification des activités économiques, mais ces systèmes décrivent une réalité économique différente. De plus, les critères de classement des établissements ne sont pas identiques. Il devenait très difficile, sinon impossible, d'établir des liens entre les trois classifications qui permettraient de comparer les activités dans chaque pays.

Les organismes statistiques du Canada, des États-Unis et du Mexique ont donc résolu d'établir un cadre commun de production de statistiques comparables. C'est ainsi qu'est née une classification commune des activités économiques, le SCIAN, qui éliminait les systèmes déjà existants.

Au départ, le cadre conceptuel du SCIAN diffère radicalement des systèmes utilisés antérieurement. Alors qu'auparavant les établissements étaient classés selon plusieurs critères, soit le mode de production, les biens ou les services produits ou l'utilisation finale de ceux-ci, le SCIAN n'en retient qu'un seul : le mode de production. Ainsi, les établissements qui utilisent des processus de production similaires sont rangés dans la même classe, les classes étant elles-mêmes délimitées par les différences entre les processus de production.

À partir de là, on a élaboré une classification qui divise l'économie des trois pays en 20 secteurs. Ces secteurs eux-mêmes se subdivisent jusqu'à un niveau de cinq chiffres à des fins de comparaison internationale. Les ententes relatives au SCIAN permettent à chacun des pays de créer des classes à un niveau inférieur à celui du SCIAN pour répondre aux besoins nationaux. Le tableau ci-dessous présente les différentes subdivisions du SCIAN Canada avec le nombre de regroupements que chacune contient.

Subdivisions SCIAN Canada	Code	Nombre
Secteur	2	20
Sous-secteur	3	99
Groupe	4	321
Classe	5	734
Classe nationale	6	921

Jusqu'au niveau de cinq chiffres, les données sont comparables entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Étant donné la similitude de l'organisation économique entre le Canada et les États-Unis, les données demeurent comparables au niveau de six chiffres dans la majorité des cas.

Outre le critère de comparabilité, le Comité s'est imposé d'autres contraintes. Ainsi, on a accordé une attention particulière à l'élaboration de classes nouvelles, aux classes de service ainsi qu'aux classes relatives aux technologies de pointe. Ce faisant, on a également tenté de tenir compte de l'évolution de l'économie ainsi que des nouveaux besoins des utilisateurs.

De plus, on a visé à rendre le SCIAN plus compatible avec la Classification internationale type des industries des Nations Unies, de façon à faciliter les comparaisons avec les autres pays.

Dans le cas des statistiques du commerce international, le critère de classification des établissements pour la collecte des données ne peut s'appliquer, parce que les données sont recueillies au moyen de documents douaniers et que ces derniers ne tiennent compte que des produits qui passent la frontière et non des établissements qui les ont fabriqués.

Les statistiques par produit du commerce international sont transformées en statistiques par industrie au moyen de tables de conversion. Pour construire ces tables, on se base sur les statistiques de production. Par exemple, dans le cas des biens, on utilise les statistiques de production manufacturière. Pour chaque produit fabriqué, on mesure la part des industries responsables de sa fabrication. Par la suite, on applique à chaque produit, importé ou exporté selon le cas, les proportions calculées au niveau manufacturier, afin de les redistribuer selon les industries auxquelles ils appartiennent.

Bien sûr, il en résulte une légère imprécision lorsqu'on compare le total des produits avec le total des données converties en industries, mais l'écart demeure négligeable. On en retire cependant l'avantage d'obtenir des données d'importation et d'exportation sur la même base que les autres statistiques économiques comme l'emploi, les salaires et la production.

La façon de procéder était la même dans le cas de la conversion des statistiques internationales en classes de la CTI. Cependant, comme cette dernière n'est plus utilisée pour la compilation des statistiques des manufacturiers, il ne sera plus possible de continuer à produire des statistiques du commerce international sur cette base. Le SCIAN et la CTI étant toutes deux des classifications des activités économiques, la même appellation d'une classe peut apparaître dans l'un et l'autre système. Il faut cependant éviter de comparer les données d'une classification avec celles de l'autre. En effet, les concepts de base et les critères de classification des établissements étant différents, la même appellation peut servir à décrire des réalités différentes. Ainsi, pour l'année 2001, la classe de la fabrication d'avions et de pièces affiche une valeur de 10,8 milliards de dollars dans la CTI, tandis que le SCIAN présente une valeur de 9,9 milliards. La différence provient de la fabrication de moteurs et de turbines dont une partie est attribuée à une autre industrie dans le SCIAN.

En ce qui concerne la comparaison des données entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, l'adoption du SCIAN présente de nets avantages par rapport aux systèmes antérieurs. De plus, il donne une meilleure image de l'économie en utilisant des classes plus précises pour décrire les industries de service et celles qui sont associées aux nouvelles technologies.

Pour tout renseignement  
veuillez communiquer avec :

Marcel Caron ou Pierre Lachance  
Direction des statistiques économiques et sociales  
Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5T4  
Téléphone : (418) 691-2411 ou  
1 800 463-4090 (sans frais)  
Télécopieur : (418) 643-4129  
Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
Troisième trimestre 2002  
ISSN 1492-7098

© Gouvernement du Québec

**Institut  
de la statistique**  
**Québec** 